

Délibération n° 2025_013

***Demande de subvention Amicale des Sapeurs Pompiers
Mézières sur Issoire***

En exercice 11
Présents 9
Votants 10

L'an deux mil vingt -cinq
le 14 avril à dix -neuf heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de
M. NOUGIER Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 10 avril 2025

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU,
MME DELUCHE, MM. BONNAUD, CRUCHET, REBEYRAT, PASCAL,
MME GIRAUD.

ABSENT : MME CIBERT (pouvoir donné à M. NOUGIER), MM. LEURS.

Mme DELUCHE Joëlle a été élue secrétaire

**DEMANDE de SUBVENTION AMICALE des SAPEURS POMPIERS de
MÉZIÈRES-sur-ISSOIRE**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier par lequel le Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mézières-sur- Issoire sollicite une subvention pour le fonctionnement de cette dernière (frais d'assurance, cotisations, intervention dans les écoles ...).

(Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté en 2024 une subvention d'un montant de 150 €).

Un débat s'instaure, Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 150 € (cent-cinquante euros) à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mézières-sur-Issoire pour l'année 2025

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mézières-sur-Issoire une subvention d'un montant de 150 € (cent-cinquante euros) pour l'année 2025.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2025
- Donne tous pouvoirs à M. le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 15 avril 2025
Le Maire – Serge NOUGIER

